

<b>Réf. 22</b>	
<b>Nom du Projet :</b> Appui pilote à la mise en application des accords TIEA au Vanuatu	<b>Pays :</b> Vanuatu
<b>Lieu :</b> Vanuatu	<b>Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) :</b> ⇒ Chef de mission, Expert Juriste Fiscal International
<b>Nom du Client :</b> Commission Européenne (Bxl)	<b>Nombre d'employés ayant participé au projet :</b> 02
<b>Adresse :</b>	<b>Nombre de mois de travail ; durée du Projet :</b> 03 hommes / mois
<b>Date de démarrage (mois/année) :</b> 01/2011	<b>Date d'achèvement (mois/année) :</b> 06/2011  <b>Valeur approximative des services fournis par Duradeve Consulting :</b> 33 711 913 F CFA – 51 393 €  <b>Valeur approximative des services fournis par le Consortium :</b> 62 500 895 F CFA - 95 282 € estimé
<b>Nom des consultants associés/partenaires éventuels :</b> IBF International	<b>Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés :</b> 02 hommes / mois
<b>Nom et fonctions des responsables:</b> Olé Alain KAM, Associé Gérant, Duradeve Consulting	
<b>Descriptif du projet :</b>  L'objectif de la mission est d'appuyer le Gouvernement du Vanuatu dans la mise en œuvre effective des accords d'échanges d'informations fiscales (TIEAs) signés au plan international.  Cette mise en œuvre correspond à l'objectif général de la Commission d'apporter un appui technique aux Etats tiers dans la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance dans le domaine fiscal (transparence exchange d'information, concurrence fiscale loyale), tel que stipulé par la Communication "Fiscalité et Développement".  La mission devra apporter un appui spécifique au Ministère des Finances, et plus particulièrement à la task force constituée sous l'autorité du Directeur Général des Finances pour : ✓ Proposer les réformes législatives rendues nécessaires par la signature des TIEA ✓ Apporter un appui en formation / renforcement de capacités des membres de la task force, permettant aux membres de la task force d'accomplir leurs fonctions (suivi et application des accords) de manière efficace et autonome.	
A travers cette assistance pilote, la Commission souhaite développer sa politique d'assistance sur la question de la mise en œuvre des TIEA envers d'autres pays tiers.	
<b>Description des services effectivement rendus par votre personnel :</b>  L'Expert Juriste Fiscal International, Chef de mission, fourni par Duradeve a développé sa mission en deux phases :  <u>Durant la première phase, il a :</u> ❖ Etablit un inventaire exhaustif des textes législatifs et réglementaires qui ont un impact sur la mise en œuvre des TIEAs ; ❖ Etablit la liste exhaustive des textes nécessitant une révision au regard de la signature et de la future mise en application des TIEAs ; ❖ Proposé les révisions législatives et réglementaires nécessaires à une application effective des TIEAs ;	

- ❖ Identifié les besoins de formation des membres de la task forces et les thématiques des modules de formation à développer.

Durant la seconde phase, il a :

- ❖ Apporté les compléments nécessaires aux refontes de textes débutées durant la phase 1 ;
- ❖ Apporté son appui pour permettre l'approbation des textes proposés.